

FICHE TECHNIQUE

Sur les sentiers de la Résistance en Vercors – Réf : 23-RW42

Date : du dimanche 25 juin au vendredi 30 juin 2023

Niveau physique : Facile

Niveau technique : ▲

Nombre de personnes : 8 (y compris l'organisatrice)

Début de validation des inscriptions : 24 mars 2023

Ce séjour est destiné à des randonneurs souhaitant passer une semaine tranquille en moyenne montagne. Il se déroulera à Autrans, un charmant village du Vercors à 1040 m d'altitude et dans un hébergement confortable. Il est accessible à tous.

Dimanche 25 juin :

Rendez-vous **DANS la gare de Grenoble, devant le tabac - magasin de journaux, à 13h15.**

Un taxi nous attendra pour monter à Autrans.

Installation pour cinq nuits en demi-pension à l'hôtel *Au Feu de Bois*. Les chambres sont de 2 ou 3 lits, avec une cloison entre deux parties de la chambre et une salle de bain dans chaque chambre.

Randonnée d'après-midi, visite du village et de ses alentours.

Du lundi 26 au vendredi 30 juin :

Le pique-nique de midi pourra être acheté chaque jour au village.

Nous commencerons par un trajet en voiture (trajet compris dans le prix total de la sortie), plus ou moins court selon le but de notre randonnée du jour.

Puis de jolies petites randonnées quotidiennes sont prévues, sur le thème de la Résistance et des Maquis du Vercors, mais aussi avec des commentaires sur la faune, la flore, la nature...

Quatre randonnées sur cinq seront encadrées par un accompagnateur professionnel.

Dénivelé quotidien de montée : inférieur à 500 m ; vitesse de montée : maximum 300 m/h ; vitesse sur le plat : 3 à 3,5 km/h ; durée effective de marche chaque jour : maximum 5 h.

Vendredi en fin d'après-midi, un taxi nous ramènera à la **gare de Grenoble pour 18h30** environ.

Transports

Le voyage aller jusqu'à Grenoble et le retour depuis Grenoble sont à la charge et à l'initiative de chacun.

A titre indicatif, il y a un départ de Paris-Gare de Lyon **dimanche 25 juin à 10h12**, arrivée à Grenoble à 13h13 (direct).

Et pour le retour, il y a un départ de Grenoble le **vendredi 30 juin à 18h46**, arrivée à Paris-Gare de Lyon à 21h46 (direct).

Equiperment indispensable : *Ce séjour est « en étoile », c'est-à-dire que nous pourrions laisser des affaires à l'hôtel. Un sac à dos pour la journée suffit.*

- chaussures de moyenne montagne à semelles rigides anti-dérapantes (type Vibram)
- bâtons de marche télescopiques
- chaussettes de randonnée estivale (plusieurs paires)
- pantalons de randonnée estivale (au moins deux)
- tee-shirts ou équivalents (plusieurs)
- petite veste polaire
- vêtement imperméable et coupe-vent (type veste Goretex)
- sur-sac (pour protéger le sac à dos en cas de pluie)
- cape de pluie
- chapeau de soleil ou casquette
- lunettes de soleil et crème solaire
- vêtements de rechange pour le soir
- chaussures légères ou sandales
- nécessaire de toilette
- petite pharmacie personnelle
- frontale ou lampe de poche
- gourde

Dépense totale à prévoir : 580 € par personne.

Cette somme comprend : les trajets en taxi de Grenoble à Autrans, les trajets sur place en voiture de location, les prestations de l'accompagnateur en montagne, les cinq nuits à l'hôtel à Autrans, les repas du soir et les petits-déjeuners, les frais du CAF Île de France.

Cette somme ne comprend pas : le voyage aller-retour jusqu'à Grenoble, les pique-niques du midi, les boissons, les visites de musées s'il y en a.

La demande d'inscription est possible dès maintenant en ligne ou auprès du secrétariat. Elle ne sera effective qu'après réception de votre règlement ou paiement en ligne.

Les places seront attribuées à partir du 24 mars 2023 selon les règles de priorité du club.

Vous pouvez vous faire remplacer ou annuler votre inscription à tout moment avant le début de la sortie, moyennant les frais spécifiés dans les [conditions d'annulation et de remboursement](#)

À plus de 30 jours du départ, vous pouvez en outre souscrire une assurance annulation pour couvrir ces frais, à l'exclusion d'une franchise et du montant de cette assurance.

Chacun devra être en règle avec les mesures sanitaires en vigueur au moment du départ.